

# Bénéficiaire d'un accompagnement

## Projets énergie et financements

*Certificats d'économies d'énergie, réduction de taxes sur l'électricité ou le gaz, Fonds Chaleur, aide régionale performance environnementale... Autant de dispositifs qui permettent de financer une partie des travaux d'efficacité énergétique. La CCI vous aide à vous y retrouver et à y accéder.*



### **TICFE, TICGN, TURPE**

*Réduire les taxes sur vos factures d'électricité ou gaz*

### **TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE BÂTIMENT ET PROCESS**

*Accéder aux dispositifs d'aides financières*

### **ÉNERGIES RENOUVELABLES ET CHALEUR FATALE**

*Vous accompagner dans vos projets*

### **AVANTAGES**

- Identifier les dispositifs d'aides financières existants
- Simplifier et faciliter vos démarches
- Bénéficier d'un relais auprès des organismes publics pour faire avancer vos demandes

### **DÉROULEMENT**

Le conseiller énergie CCI :

1. Fait le point avec vous sur vos projets de travaux d'économies d'énergie et leur priorisation, identifie les dispositifs d'appui adaptés
2. Vous aide à la rédaction du projet et/ou du cahier des charges. Vous aide à déposer les dossiers de demande d'aides ou d'exonération/réduction de taxes
3. Vous oriente au besoin vers les personnes ressources pour un appui technique complémentaire (ex. AER : Chaleur fatale et ENR)
4. S'assure du suivi des dossiers et du bon déroulement de la procédure

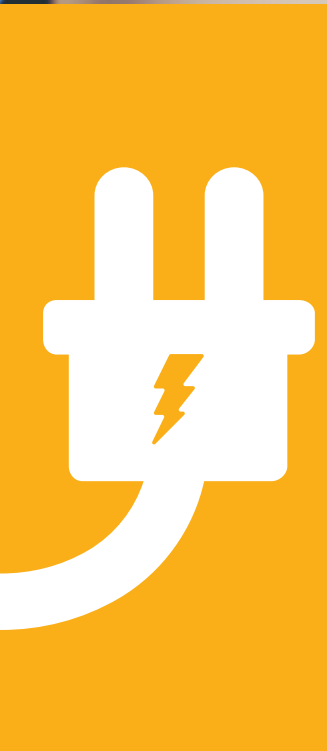


## TARIF

- › Sur devis, entre 2 et 4 jours selon la taille de votre entreprise et la complexité de votre process.

› Coût jour : **425 € H.T\***

\* Déduction faite des aides de l'ADEME et de la Région.



## VOTRE CONTACT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Solène Guillet**  
Tél. 03 81 47 42 08  
[s.guillet@bfc.cci.fr](mailto:s.guillet@bfc.cci.fr)

[www.bourgognefranche-comte.cci.fr](http://www.bourgognefranche-comte.cci.fr)



Un programme financé par l'ADEME et la Région Bourgogne-Franche-Comté et déployé par les CCI de Bourgogne Franche-Comté

**MOBILISONS LES ÉNERGIES & PRÉSERVONS VOS RESSOURCES**